

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 1er avril 2021
Rapporteur :
Monsieur Patrick TROGLIA**

N° 11

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 12/04/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/04/2021 (accusé de réception du 09/04/2021)

Acte original consultable au service des assemblées

Hôtel de Ville et d'agglomération

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Lancement d'une étude stationnement

Depuis la mise en place du dernier plan de stationnement en 2013, le fonctionnement du centre-ville a évolué (modification de la circulation des bus dans la zone piétonne, gratuité du réseau de transports urbains le week-end, gratuité de 2 heures sur le parking du Steir, gratuité du stationnement le samedi après-midi, dépenalisation en 2018, ...). Par ailleurs, les aspirations et les comportements des usagers ont évolué (souhait d'une ville apaisée, réappropriation de la nature en ville, ...). Enfin, de grands projets d'aménagement (Roz Maria, PEM, ...) peuvent, à court et moyen termes, modifier le niveau d'offre et les besoins en stationnement.

Pour anticiper cette évolution des conditions de stationnement et des comportements des usagers, il est proposé d'engager une étude globale sur le stationnement en centre-ville, afin d'aboutir à une refonte de la politique de stationnement qui devra être cohérente avec les objectifs généraux de l'agglomération en faveur d'une meilleure répartition modale des déplacements tout en préservant pour chaque catégorie d'utilisateur (résidents, actifs, touristes, ...) des conditions d'accessibilités adaptées.

Afin de mener à bien cette étude, il est proposé de lancer un appel d'offres afin de retenir un bureau d'études spécialisé. Le montant de cette étude est estimé à environ 90 000 €, pour une durée d'étude d'environ un an (sous réserve que les conditions sanitaires permettent le bon déroulement de la phase diagnostic).

1. Objectifs et déroulé de l'étude

En cohérence avec la politique de l'agglomération en faveur des transports collectifs et d'une mobilité durable, l'étude devra permettre de définir les conditions et moyens à mettre en œuvre pour développer l'attractivité résidentielle, économique et touristique du centre-ville, tout en préservant un cadre urbain de qualité. Elle prendra en compte l'influence du

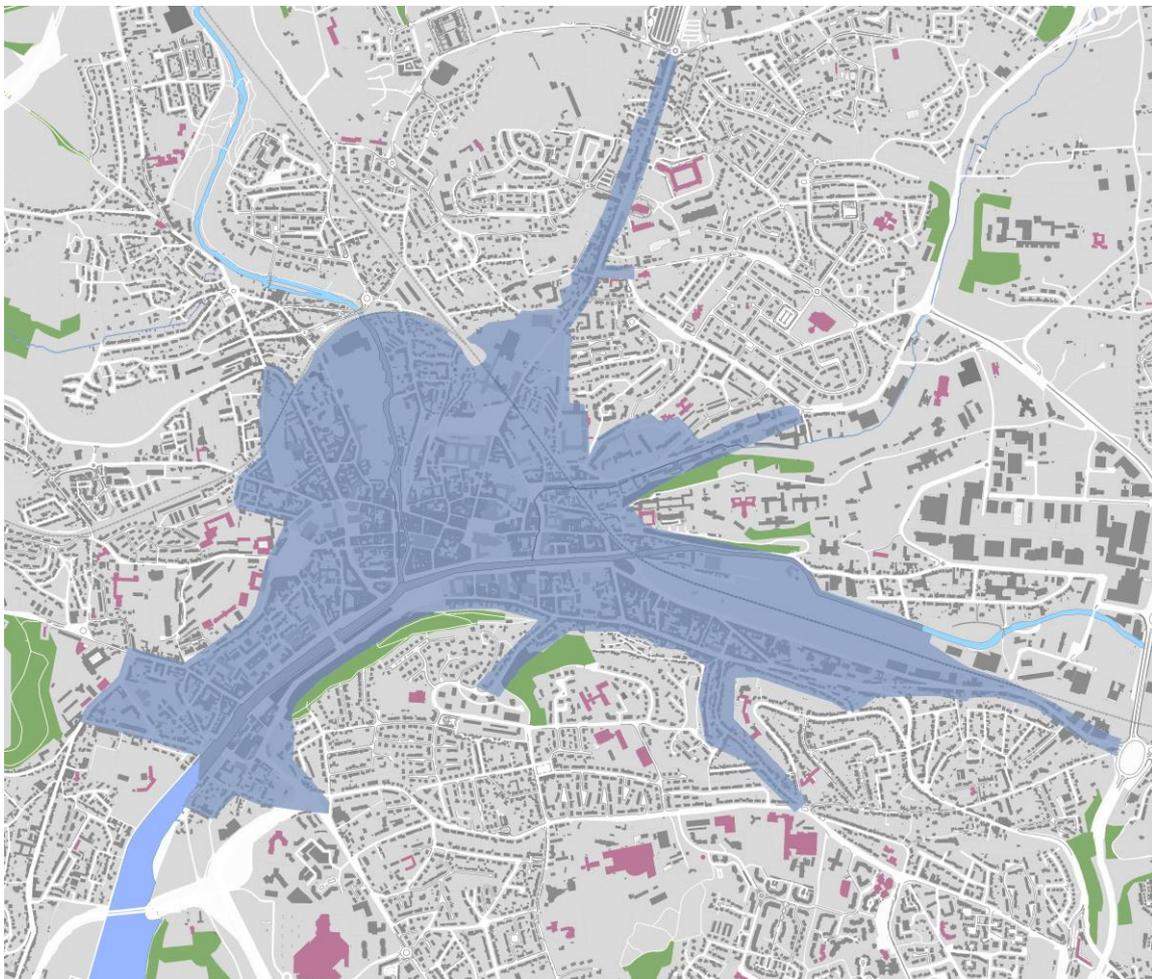
stationnement dans les choix résidentiels et fera le lien avec les prescriptions en matière de stationnement des documents d'urbanisme.

L'étude pourra aboutir à une recomposition du plan de stationnement, à la définition de solutions tarifaires et proposera les outils adaptés aux besoins des différents types d'utilisateurs.

L'étude sera décomposée en plusieurs phases :

- **Phase 1 : diagnostic de la politique de stationnement actuelle.** Durant cette phase, il sera réalisé un bilan de l'offre, des pratiques, de l'usage et de la gestion du stationnement. L'objectif de cette phase est de dégager les points forts et les points faibles du stationnement quimpérois, tant sur l'offre que sur les modalités de gestion.

Périmètre d'enquête :



- **Phase 2 : définition d'orientations stratégiques.** Cette phase permettra de proposer des orientations stratégiques en matière de stationnement. Elle intégrera les attendus en matière de stationnement de la loi d'orientation sur les mobilités et s'intéressera également au sujet de la tarification sociale du stationnement et au sujet du stationnement résidentiel en zone bleue.

Il est attendu que cette phase soit co-construite avec les différentes parties-prenantes (commerçants, actifs, notamment) afin que les éléments de diagnostic et les orientations soient les plus partagés possible.

- **Phase 3 : préconisations et plan d'actions.** Lors de cette phase seront proposés les outils et les moyens d'action pertinents : préconisations d'adaptation de la politique de stationnement sur voirie (évolution du nombre de places, évolution de la tarification, mesures en faveur des résidents et des actifs, ...), préconisations d'évolution des tarifs dans les parkings en ouvrage et des conditions d'accès pour les différentes catégories d'usagers (horaires, abonnés, résidents), etc. Il sera également proposé le chiffrage financier et la planification du plan d'actions.

2. Liens avec les autres études mobilité

Cette étude stationnement sera réalisée en lien avec les autres études portant sur le sujet de la mobilité et notamment le plan de mobilité simplifié (PdMS) et le schéma directeur des mobilités actives portés par QBO.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de valider le lancement d'une étude stationnement, pour un montant estimé à 90 000 €.